



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

greffiers

Question écrite n° 19736

Texte de la question

M. Jean-Claude Decagny souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur la situation de personnes devenues greffiers de charge avant la réforme de 1975 qui a donné lieu à la mise en place des tribunaux d'instance. En effet, il leur a été souvent impossible de racheter leurs points pour cette période, alors qu'elles pouvaient cotiser normalement à partir de 1975. Il lui demande donc s'il envisage de remédier à ce problème qui donne lieu à des inquiétudes légitimes pour les personnes concernées.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Decagny](#)

Circonscription : Nord (23^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19736

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juin 2003, page 4365